

doit à la vérité de dire qu'il ne fut pas toujours le bras droit de ses curés, on peut affirmer en revanche qu'il a laissé la réputation d'homme intègre et charitable.

Quand une église est pourvue d'un carillon de cloches, il est rare que le curé ne rêve pas ensuite l'acquisition d'un orgue, qu'on peut appeler le carillon intérieur. M. Fortin éprouva, comme tant d'autres, cette légitime ambition, et commença à agiter la question en 1879. Mais l'acquisition d'un orgue n'est pas toujours ce qu'un vrai peuple pense, et avant de l'entendre ronfler ses airs solennels et harmonieux, il faut se résigner à entendre bien des notes discordantes. Tout le monde, comme le disait monsieur le curé Gatien à propos de peinture, n'est pas tenu de goûter les beautés de la musique. Pour plusieurs, rien n'est comparab'e au chant sans accompagnement, et un simple harmonium est un objet de luxe à leurs yeux. Le conseil de la fabrique fut saisi de la question de l'orgue, pour la première fois, le 9 décembre 1879. Deux requêtes lui furent présentées : l'une signée de 111 francs-tenanciers, exprimant le désir de voir la fabrique faire cette acquisition ; et l'autre signée par trente-cinq, s'opposant à cette mesure. Les marguilliers étaient, paraît-il, en majorité hostiles au projet ; mais, ayant commis la faute de quitter la salle un instant, sans avoir demandé de suspendre la séance, les autres marguilliers s'empressèrent de demander le vote, et résolurent à l'unanimité que le curé, conjointement avec le marguiller en charge, était autorisé à acheter, aux frais de la fabrique, un orgue qui devait être, dans la pensée des requérants, une offrande faite aux Sacré-Cœur de Jésus, en reconnaissance des grâces spéciales accordées à la paroisse. (1)

Quand les marguilliers, sortis pour se concerter entre eux, firent de nouveau leur entrée dans la salle, ils eurent le désappointement de constater que tout était réglé, et jurèrent, mais un peu tard, que pareil tour ne leur arrive. vit plus.

Six mois plus tard, la confection de l'orgue était terminée, et on en fit la bénédiction et l'inauguration solennelles, le 29 juillet, au milieu d'un grand concours de peuple. Le Révd. M. N. Bellenger, curé de Deschambault, présida la cérémonie de la bénédiction, et la tâche agréable de l'inauguration fut partagée par M. l'abbé G. R. Fraser, par MM. G. Gagnon et G. de St. George. On remarqua au chœur : MM. les abbés F. Pilote, N. Godbout, T. E. Beaulieu, G.

(1) Le curé et le troisième marguiller furent autorisés, le 25 janvier 1880, à confier la facture de l'orgue à M. Déry de Québec, au prix de \$1591.00.